Projet d'établissement

2019 - 2021

Ecole Fondamentale de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Rue Mathieu, 48 6792 HALANZY

Tél: 063/677203 Fax: 063/678704

efcf.halanzy@belgacom.net



Table des matières

Table des matières	2
Présentation de l'établissement Les objectifs prioritaires poursuivis par notre établissement : des objectifs pratique	i la
-Faire de notre école, une école citoyenne	5
-Faire de notre école, une école ouverte aux parents et aux partenaires	6
-Faire de notre école, une école qui assure une pédagogie adaptée à tous	7
-Faire de notre école, une école riche en équipes éducatives	8

Présentation de l'établissement

Halanzy est un village de la commune d'Aubange située en Région wallonne dans la province de Luxembourg. L'école est située dans une rue tranquille, le long de la voie de chemin de fer.

Elle comprend deux bâtiments : l'un, construit dans les années 70, comprend le réfectoire, les cuisines, la salle de gymnastique et la salle informatique, l'autre, construit dans les années 80, comprend les bureaux (direction et comptabilité) et les différentes classes, réparties sur trois niveaux.

L'école est ouverte de 8h25 à 15h30. Les cours se déroulent suivant l'horaire ci-dessous :

Section primaire

8h40 : début des cours 10h20 à 10h35 : récréation 12h15 : repas de midi

13h15 à 13h35 : récréation

13h35 : reprise des cours 14h25 à 14h40 : récréation

14h40 : reprise des cours 15h30 : fin des cours

8h40 : début des activités 10h20 à 10h35 : récréation

11h25 : repas de midi

Section maternelle

12h15 à 12h45 : récréation

12h45 : reprise des activités ou sieste

14h50 à 15h05 : récréation 15h05 : reprise des activités

15h30: fin des activités

Un accueil extrascolaire est assuré de 6h45 à 8h25 et de 15h30 à 18h30 tous les jours de la semaine. Le mercredi, une prise en charge est assurée durant toute l'après-midi grâce aux « Aprem'actions » organisées au sein de la commune. Une école des devoirs est organisée le lundi et le jeudi de 15h40 à 16h40.

L'établissement organise un enseignement maternel et primaire.

Nous travaillons en collaboration, selon les projets, avec la bibliothèque communale de Halanzy, des guides « nature », des associations environnantes, d'autres écoles, ...

Conformément au décret « Missions », notre école poursuit simultanément et sans hiérarchie les quatre objectifs généraux suivants :

- I. Promouvoir la confiance et le développement de chacun des élèves
- II. Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences
- III. Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables
- IV. Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Pour réaliser ces objectifs, nous suivons les principes des projets pédagogiques et éducatifs de l'enseignement organisé par la Communauté française.

L'équipe éducative a décidé d'établir son nouveau projet d'établissement autour des axes suivants :

Faire de notre école, une école éco-responsable

Des objectifs ...

- préparer les élèves à être des citoyens responsables.
- responsabiliser les élèves.

- -organisation du tri des déchets dans les classes et sur la cour de récréation : mise en place de poubelles en suffisance avec des affichages clairs concernant le tri.
- -utilisation d'un compost pour les restes alimentaires. Ce compost servira à nourrir la terre du potager.
- -utilisation de carafes d'eau dans le réfectoire et de gobelets réutilisables dans les classes.
- -organisation d'activités manuelles au cours desquelles les enfants utilisent un maximum d'objets de récupération.
- -instauration de collations saines obligatoires (fruit, tartine, eau, jus).
- -installation et entretien de nichoirs et de mangeoires.
- -création d'un potager par les élèves de la section maternelle.
- -participation à l'action « Grand nettoyage de printemps » et réalisation d'activités autour de ce thème tout au long de l'année.
- -sensibilisation au gaspillage de la nourriture.
- -ambassadeurs « propreté » au sein de la commune.
- -sensibilisation à la protection des animaux au travers d'activités d'éveil scientifique.
- -gestion et entretien d'un poulailler.
- -utilisation de gourdes pour le transport de toute boisson.
- -confection de repas à l'aide d'aliments frais, sains et ayant un impact environnemental faible.
- -organisation de la journée du fruit.
- -distribution de potage ou de jus à la récréation du matin en fonction de la saison.
- -collecte des piles, des cartouches d'encre en vue de leur recyclage auprès d'organismes agréés.

Faire de notre école, une école citoyenne

Des objectifs ...

- définir les règles de base.
- vivre la démocratie au quotidien.
- responsabiliser les élèves et en faire des acteurs de leurs propres progrès.
- dépister et lutter contre les préjugés sociaux ou sexistes.
- adopter des comportements positifs.

- -organisation de conseils des délégués d'élèves.
- -dialoguer avec les enfants notamment en organisant des cercles de parole au sein des classes à l'aide du C.P.M.S.
- -aménagement de zones de jeux sur la cour de récréation : zone football, zone basket, zone calme.
- -utilisation d'une zone de médiation afin de régler les conflits simples.
- -communication en continu entre les enseignants et la direction.
- -rédaction de chartes, de droits au sein de chaque classe.
- -utilisation du principe des pinces à linge pour réguler le flux des élèves aux toilettes.
- -réalisation de punitions constructives.
- -dépistage et lutte contre les préjugés sociaux et sexistes.
- -construction d'une école citoyenne dont les principes sont les suivants :
 - Construire les lois collectivement pour les respecter, tous, de la même manière.
 - Diffuser la loi dans toute l'école pour que chacun la respecte.
 - Être les adversaires de la punition collective.
 - ❖ Ne pas confondre : punition et sanction.
 - Ne pas céder au laxisme sociétal.
 - Punir toutes transgressions intentionnelles en tenant compte que nous avons à faire à des mineurs notamment en ce qui concerne l'échelle des punitions.
 - ❖ Ne pas faire justice.
 - * Refuser d'être juge et partie.
 - * Respecter les lois en participant à leur construction, en œuvrant aux projets citoyens et en organisant l'accueil des nouveaux.
 - Faire obstacle, en collectif, à la violence.
 - Utiliser la force uniquement en cas d'assistance à une personne en danger ou en cas de légitime défense.

Faire de notre école, une école ouverte aux parents et aux partenaires

Des objectifs ...

- -assurer l'accès de chacun aux informations qui le concernent.
- -créer un dialogue avec les parents et répondre à leurs interrogations.
- -associer les parents au processus pédagogique.
- -assurer les conditions d'un fonctionnement démocratique du Conseil de participation.
- -lutter contre l'absentéisme.

- -organisation de journées portes ouvertes une fois par an durant lesquelles les parents peuvent visiter toutes les classes.
- -organisation de diverses activités festives telles que repas de la Saint-Nicolas, marche parrainée, barbecue de fin d'année, fancy-fair, ...
- -organisation de réunions de parents minimum 3 fois par an en primaire et 2 fois par an en maternelle.
- -contacts écrits dans le journal de classe des enfants en cas de problème mineur.
- -disponibilité de l'enseignant si besoin et sur rendez-vous.
- -consultation possible de tous les cahiers et travaux des enfants sur demande.
- -encourager les parents à participer aux devoirs.
- -responsabiliser les parents face aux absences répétées en avertissant immédiatement la direction qui se charge de prendre contact avec les parents afin de vérifier la raison de l'absence.
- -organisation de classes de dépaysement dès les classes maternelles suivant les projets choisis par les enseignants.
- -rencontres culturelles au moins deux fois par an avec notamment des activités organisées avec la maison de la culture d'Arlon.
- -organisation d'activités extra-scolaires telles que visite de ferme, de musées, caserne des pompiers, ... suivant le cycle et l'année d'étude.
- -une fois par an, en début d'année, organisation d'une réunion de rentrée ouverte à tous durant laquelle chaque enseignant présente sa classe et ses objectifs pour l'année. Cette réunion est également l'occasion d'inviter et de sensibiliser les parents à l'importance de leur participation au Conseil de participation.

Faire de notre école, une école qui assure une pédagogie adaptée à tous

Des objectifs ...

- -adapter les méthodes aux objectifs poursuivis.
- -respecter le rythme des enfants.
- -assurer la continuité pédagogique.
- -impliquer les élèves dans leurs apprentissages.
- -ouvrir les perspectives.

- -offrir la possibilité, pour les plus jeunes, de pouvoir se reposer en cas de nécessité (coin sieste).
- -tenir compte de l'expérience personnelle de chacun pour développer des projets au sein des classes.
- -entrer en classe à l'heure prévue : dès la $1^{\text{ère}}$ maternelle, sensibiliser les parents à l'importance d'être à l'heure pour que l'enfant puisse participer immédiatement aux activités proposées.
- -respecter la durée de la récréation sachant que l'école est un lieu d'apprentissage et non une garderie.
- -permettre aux enfants qui ont terminé de travailler de continuer leurs apprentissages à l'aide d'exercices de dépassement ou d'approfondissement ou de s'avancer dans leurs devoirs.
- -impliquer concrètement les élèves dans leurs apprentissages en les laissant s'exprimer et donner leur avis sur certains sujets.
- -prévoir des contrats de travail.
- -favoriser l'autonomie en prévoyant des devoirs à domicile.
- -organisation de travaux de groupes.
- -avoir recours à un maitre d'adaptation si l'enfant en a besoin.
- -pratiquer l'évaluation formative en tenant compte des erreurs commises par les enfants.
- -différencier un maximum les méthodes utilisées.
- -donner accès à internet.
- -donner accès à la bibliothèque.
- -organiser des journées découverte des métiers de la construction « Building Heroes » afin d'élargir les horizons au niveau des métiers.
- -mise en place de coins cocooning dans certaines classes : ces lieux permettent aux enfants de se relaxer entre deux activités.
- -organisation de classes plus flexibles.
- -élaboration de plan individuels d'apprentissage.

Faire de notre école, une école riche en équipes éducatives

Des objectifs ...

- prévoir des concertations entre tous ceux qui participent à l'éducation des élèves et favoriser des projets communs.
- planifier la formation en fonction des besoins de l'équipe.
- -assurer la continuité pédagogique.

- -réaliser des projets communs entre cycles et inter-cycles.
- -laisser une grande place à la formation continue : proposer des formations adaptées à chacun afin d'évoluer.
- -organisation de rencontres entre enseignants.
- -organisation de concertations collectives au moins deux fois par mois.
- -favoriser les échanges pédagogiques lors des concertations.
- -organiser des rencontres avec les autres écoles, les autres organismes (PMS, logopède, neuropsychologue, ...).
- -favoriser les échanges avec les jeunes venant d'autres écoles.
- -organisation de journées d'échange entre primaire et secondaire dans minimum deux établissements secondaires.